

➔ Un conseiller environnement vous répond :



24 31 15



chantiervert@cci.nc

➔ L'ensemble des documents de la démarche Chantier vert est disponible sur le site internet :



www.chantiervert.nc



Les partenaires de la charte Chantier vert :



LES CHANTIERS PASSENT AU VERT !

+ RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

+ GÉRER LES DÉCHETS

+ LIMITER LES POLLUTIONS

+ RESPECTER LA BIODIVERSITÉ ET LIMITER L'ÉROSION

+ LIMITER LE BRUIT

PLUS VERT LE CHANTIER !

Un chantier vert, c'est un chantier plus respectueux de l'environnement. Objectif : gérer les nuisances engendrées par les différentes activités qui lui sont liées : **bruit, atteintes aux ressources naturelles, production de déchets, pollution, etc.**

Depuis 2009, **la charte Chantier vert** est un document de référence soutenu par l'ensemble de la profession. Elle propose diverses pistes d'amélioration des pratiques et comportements sur les chantiers de Nouvelle-Calédonie, réparties en **cinq grands thèmes** :

- + RESPECTER LA RÉGLEMENTATION
- + GÉRER LES DÉCHETS
- + LIMITER LES POLLUTIONS
- + RESPECTER LA BIODIVERSITÉ ET LIMITER L'ÉROSION
- + LIMITER LE BRUIT



➤ CHANTIER VERT, CHANTIER D'AVENIR

La charte Chantier vert prend en compte des préoccupations environnementales essentielles. Le choix de l'intégrer à un projet de construction reflète une approche volontariste et responsable du maître d'ouvrage, et apporte une vraie valeur ajoutée au chantier.

Que ce soit le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise ou l'ouvrier, tous les intervenants trouveront un intérêt à collaborer sur un chantier vert :

- TRAVAILLER DANS UN CADRE PLUS SAIN ET MOINS RISQUÉ,
- PARTICIPER ACTIVEMENT À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
- ÊTRE AUX NORMES ET ANTICIPER L'AVENIR EN ACQUÉRANT UN SAVOIR-FAIRE AMENÉ À ÊTRE DE PLUS EN PLUS SOUVENT EXIGÉ,
- RENVOYER UNE IMAGE DE MARQUE POSITIVE.

➤ S'ENGAGER, TOUT SIMPLEMENT

Le maître d'ouvrage intègre **la charte Chantier vert** dès la phase de programmation afin de pouvoir l'inclure dans les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux.

- 1 **Connectez-vous** sur le site www.chantiervert.nc
- 2 **Téléchargez** la lettre et le formulaire d'engagement Chantier vert
- 3 **Choisissez** 3 préconisations techniques que vous vous engagez à faire respecter sur votre chantier ; renvoyez les documents à l'attention de la CCI-NC
- 4 **Vous recevez** un kit de communication et de sensibilisation Chantier vert et votre engagement est relayé sur le site www.chantiervert.nc
- 5 **Vous autorisez** la visite du chantier par un conseiller environnement de la CCI-NC afin d'évaluer les conditions de mise en œuvre des préconisations

